



Nuisibles 2012 : l'heure est grave !

Chers piégeurs, chers chasseurs,

Je connais votre attachement à la régulation des espèces nuisibles pour la sauvegarde de nos populations de petits gibiers naturels et vous connaissez mon engagement à défendre cette approche de la chasse, approche de gestionnaires impliqués, passionnés, travailleurs, responsables de nos territoires du Pas-de-Calais que nous partageons avec beaucoup d'autres départements. C'est pourquoi nous avons décidé sur ce dossier nuisibles 2012 de prendre l'attache d'une experte scientifique pour constituer avec nos personnels un dossier en béton que j'ai porté directement au plus haut.

Mais voilà, après quinze jours de négociations, après de nombreuses garanties données vu notre dossier tant par le cabinet de la ministre que par notre FNC, voilà que ce lundi, vers 20 heures, tombait le premier grand couperet gouvernemental sur la nuque de la chasse Française et Départementale. Nous apprenions sur le site Internet du ministère de l'écologie que le putois, la belette et l'étourneau étaient retirés de la liste des nuisibles du Pas de Calais. Le putois et la belette sont d'ailleurs perdus pour tous les départements de France, en plus d'une réduction personnalisée à la carte pour certains départements, avec la perte de la fouine, du renard, de la pie ou des corvidés, selon la décision de notre Ministre de l'écologie, Mme Delphine BATHO.

Après tant d'efforts de notre part, tant de justifications, d'explications, comment ne pas être fou de colère, au regard des dossiers scientifiques précis que nous avons présentés. Comment ne pas ressentir une profonde incompréhension pour cette injustice, alors que le tribunal administratif de Lille en mars dernier nous donnait raison au travers d'une jurisprudence inattaquable. Il faut malheureusement se rendre à l'évidence, nous ne sommes plus dans la raison juridique ou scientifique. Nous sommes entrés à grands pas dans une période où la raison d'état, la volonté politique d'un gouvernement, est de détruire ou de laisser détruire par les écologistes au pouvoir, la chasse Française. La ministre avait déjà donné le ton en annonçant au dernier CNCFS

sa volonté de fermer la chasse de la bernache du Canada dès le 31 janvier, préparant ainsi le terrain pour empêcher toute forme de chasse des migrateurs après cette date. Je vais d'ailleurs demander également le compte rendu détaillé de ce même CNCFS, qui a vu à nouveau une certaine dérive dans les attitudes d'une partie des personnes qui composent cette commission. Si le besoin devait s'en faire sentir, je reviendrai sur ce point dans les semaines qui viennent.

Mais ce n'est pas tout. Lors de la dernière réunion d'AEWA qui s'est tenue il y a quelques jours à la Rochelle, quelle ne fût pas là aussi ma surprise d'apprendre que l'ONCFS, organisme d'état, subventionné en partie par les chasseurs, a présenté un graphique attestant que la sarcelle d'hiver et le canard siffleur sont en grand danger en Europe. La possibilité de mettre un moratoire de fermeture sur ces deux espèces avant la fin 2013 semble plus que jamais d'actualité.

Quand on voit que nos dossiers scientifiques sur les nuisibles n'ont même pas été ouverts, on ne se pose même plus la question de l'orientation politique qui est donnée à ces estimations de population. Il est fort regrettable que les données techniques fournies par les chasseurs soient systématiquement mises de côté.

N'y aurait-il pas un délit de sale gueule contre nos dossiers scientifiques ?

Ne nous voilons pas la face, comme on dit chez nous : *«On va prendre cher, très cher ! »*

Les écologistes, petit groupuscule suivi par à peine 2% des votants aux dernières élections, ont prouvé toute leur emprise sur le gouvernement actuel. Mais la question demeure néanmoins posée, ont-ils réellement eu besoin de convaincre la nouvelle patronne de l'environnement pour agir de la sorte ?

Ces décisions politiques sont inacceptables et je ne les accepterai jamais.

La chasse du petit gibier naturel est un symbole et ces espèces ont besoin de notre implication, voilà ce que nous entendons défendre, voilà peut être ce qui gêne ! Et bien voilà ce qui va encore plus nous motiver.

Qu'allons-nous faire ?

Le ministère vient de mettre en place une consultation publique, via son site internet. Pour vous, il est donc urgent d'y répondre et de faire répondre un maximum de personnes avec des écrits argumentés en utilisant le lien ci-dessous et en vous inspirant de l'argumentaire qui vous est fourni. Dire que l'on n'est pas d'accord c'est bien, mais sachons aussi expliquer clairement pourquoi, ce sera encore mieux.

De mon côté, je suis déjà en train de préparer notre attaque au conseil d'état, car notre cause est juste, et la justice saura je l'espère entendre et reconnaître nos arguments. La nuit du 4 août 1789, qui a vu la fin des privilèges et la naissance d'une chasse populaire et rurale, ne prendra pas fin un après midi de juillet 2012, soyez-en sûr !

Dans les jours qui viennent, je vais écrire à nouveau au Président de la République Française, qui nous avait promis une écoute attentive aux arguments scientifiques de notre passion. J'espère avoir enfin une réponse à mes courriers, ce qui n'a pour l'instant pas été le cas. Je lui rappellerai notre solide dossier, la jurisprudence du tribunal administratif, mais aussi le soutien massif des maires du Pas-de-Calais, ainsi que celui de nos députés et de nos sénateurs.

Depuis deux jours, le téléphone ne fait que sonner, et nombreux sont les présidents d'associations qui désirent en découdre avec l'état à travers des actions surmédiatisées comme les manifestations, par exemple. Leurs collectifs décideront dans les jours qui viennent s'ils arrêtent rapidement d'une date au département, à la région, ou au national. Quoi qu'il arrive, tous les élus de la fédération seront présents ce jour là, unis pour défendre tous les chasseurs et tous les modes de chasse. Notre site vous tiendra bien sûr au courant des actions à venir.

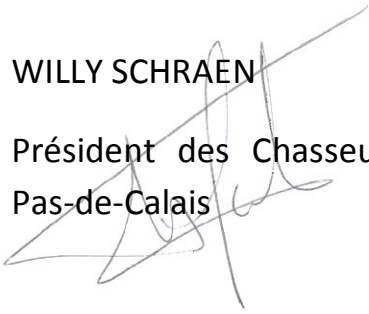
Je compte sur vous pour vous investir dans cette action de résistance et de rébellion républicaine, et sachez que je n'accepterai jamais cette situation et vous défendrai jusqu'à la victoire et le retour de nos nuisibles dans notre liste départementale.

Au final, j'en appelle également à tous les Présidents des fédérations, ainsi qu'à tous les chasseurs de France, afin qu'ils nous rejoignent dans ce combat légitime pour l'unité et la survie de toutes les chasses de France.

Je compte sur vous, amitiés en Saint Hubert.

WILLY SCHRAEN

Président des Chasseurs du
Pas-de-Calais



La consultation publique est disponible à l'adresse ci-dessous :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/nuisibles-g2>

Proposition de réponse à la Consultation :

Madame la Ministre,

Je soussigné (nom, prénom), gestionnaire et acteur du monde rural, ne donne pas mon accord pour le projet d'arrêté ministériel concernant le classement des nuisibles car les espèces Putois, Belette et Etourneaux sansonnet ne sont pas reprises dans le projet d'arrêté alors qu'il est reconnu que ces espèces sont largement réparties sur le territoire départemental du Pas-de-Calais, qu'elles causent de nombreux dégâts à la faune sauvage et qu'elles sont vectrices de maladies. En respect avec ces motifs de classement, je souhaite donc voir le retour de ces trois espèces dans l'arrêté nuisibles ainsi que le maintien du projet de classement nuisible des espèces de fouine, renard, corbeaux freux, corneille noire, pie bavarde pour l'ensemble du département du Pas-de-Calais.